GB GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Cabinet In Auditum
11, Rue Pierre-Gilles de Gennes
64 140 LONS
Téléphone : + (33) 5 59 72 06 60
Fax : + (33) 5 59 62 56 50
E-mail : inauditum@groupeblanc.com

A PETITS PAS

Association loi-1901
20 rue du Hédas
64000 PAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

GR GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association A PETITS PAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A PETITS PAS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié et la correcte application des méthodes décrites en annexe des comptes annuels, au niveau de la note « Règles et méthodes comptables ».

Nos contrôles ont plus particulièrement visé à nous donner une bonne assurance de l'emploi, du suivi et de l'encaissement des subventions reçues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, notamment en ce qui concerne la mesure de la Prestation de Service Unique de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Bureau et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lons, le 13 avril 2023

Pour la S.A.S. IN AUDITUM

Eric BLANC

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 253	3 253				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	164 513	116 337	48 176	59 702	11 526-	19.31-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	29 966		29 966	29 829	137	0.46
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	197 732	119 590	78 142	89 531	11 389-	12.72-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	9 564		9 564	6 763	2 801	41.42
	Autres créances	66 299		66 299	35 561	30 738	86.44
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	119 144		119 144	116 783	2 361	2.02
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	643		643	637	5	0.80
	Total III	195 650		195 650	159 745	35 905	22.48
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	393 382	119 590	273 792	249 276	24 516	9.83

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 854

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	101 707	105 850	4 143-	3.91-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 641	4 143-	11 785	284.43
	Subventions d'investissement	45 133	47 891	2 758-	5.76-
	Provisions réglementées				
	Total I	154 481	149 598	4 884	3.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	30 786	35 446	4 659-	13.15-
	Total III	30 786	35 446	4 659-	13.15-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 213	5 667	1 453-	25.65-
	Dettes fiscales et sociales	64 079	57 732	6 347	10.99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 232	833	398	47.79
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	19 000		19 000	
	Total IV	88 524	64 233	24 292	37.82
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	273 792	249 276	24 516	9.83
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	88 524	64 233		

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	217 905		217 905	209 037	8 869	4.24
Chiffre d'affaires NET	217 905		217 905	209 037	8 869	4.24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			201 465	195 130	6 335	3.25
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 626	12 233	1 392	11.38
Autres produits			702	643	59	9.12
Total des Produits d'exploitation (I)			433 698	417 044	16 654	3.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 201	1 288	87-	6.76-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			69 352	62 558	6 794	10.86
Impôts, taxes et versements assimilés			6 750	5 830	920	15.78
Salaires et traitements			264 697	239 077	25 620	10.72
Charges sociales			95 395	88 373	7 022	7.95
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 901	12 408	507-	4.09-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				1 822	1 822-	100.00-
Autres charges			20 472	20 412	59	0.29
Total des Charges d'exploitation (II)			469 768	431 769	37 999	8.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 070-	14 725-	21 345-	144.95-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		296-	296	100. 00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 202	412	790	191. 53
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 202	116	1 086	933. 28
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 202	116	1 086	933. 28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 869-	14 609-	20 259-	138. 68-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 008	219	30 789	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 758	10 247	1 510	14. 74
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	42 765	10 466	32 299	308. 62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	255		255	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	255		255	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	42 510	10 466	32 044	306. 18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	477 665	427 626	50 039	11. 70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	470 024	431 769	38 255	8. 86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 641	4 143-	11 785	284. 43

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 423 864

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 599		
Installations générales agencements aménagements divers	138 666		630
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 607		
Avances et acomptes			923
TOTAL	166 272		1 553
Autres titres immobilisés	29 829		137
TOTAL	29 829		137
TOTAL GENERAL	199 700		1 690

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		346	3 253	3 253
Installations générales agencements aménagements divers			139 296	139 296
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 390	25 217	25 217
Avances et acomptes		923		
TOTAL		3 312	164 513	164 513
Autres titres immobilisés			29 966	29 966
TOTAL			29 966	29 966
TOTAL GENERAL		3 658	197 732	197 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 599		346	3 253
Installations générales agencements aménagements divers	83 366	11 155		94 521
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 204	746	2 134	21 816
TOTAL	106 570	11 901	2 134	116 337
TOTAL GENERAL	110 169	11 901	2 480	119 590

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 155				
Matériel de bureau informatique mobilier	746				
TOTAL	11 901				
TOTAL GENERAL	11 901				

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
3 rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 32 06 60
RCS Pau 449 422 864

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	105 850			4 143	101 707
Report à nouveau			4 143	4 143	
Excédent ou déficit de l'exercice	4 143-		11 785		7 641
Situation nette	101 707		15 928	8 287	109 348
Subventions d'investissement	47 891		72 044	74 802	45 133
TOTAL I	149 598		87 972	83 089	154 481

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	35 446		4 659		30 786
TOTAL	35 446		4 659		30 786
TOTAL GENERAL	35 446		4 659		30 786
Dont dotations et reprises d'exploitation			4 659		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 564	9 564	
Personnel et comptes rattachés	105	105	
Divers état et autres collectivités publiques	25 200	25 200	
Débiteurs divers	40 994	40 994	
Charges constatées d'avance	643	643	
TOTAL	76 506	76 506	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 213	4 213		
Personnel et comptes rattachés	30 732	30 732		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 895	32 895		
Autres impôts taxes et assimilés	453	453		
Autres dettes	1 232	1 232		
Produits constatés d'avance	19 000	19 000		
TOTAL	88 524	88 524		

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	567
Autres créances	66 194
Total	66 761

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306
Dettes fiscales et sociales	42 270
Autres dettes	721
Total	44 298

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	643
Total	643
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	19 000
Total	19 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
MAIRIE DE PAU	99 565
CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	67 800
CONSEIL DEPARTEMENTAL	27 800
AGENCE REGIONALE DE SANTE	6 000
TOTAL	300
Total	201 465

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

IN AUDITUM
SAS au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit bail

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION PSU 2021	4 367	771000
- BONUS HANDICAP 2021	26 000	771000
- AIDE CAF RAP APM	640	771000
- QP SUBVENTION INVESTISSEMENT	1 758	777000
Total	32 765	

IN AUDITUM
SA au capital de 40 000 €
11, rue Pierre-Gilles de Gennes
64140 LONS
Tél. 05 59 72 06 60
RCS Pau 449 422 864

GB GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Cabinet In Auditum
11, Rue Pierre-Gilles de Gennes
64 140 LONS
Téléphone : + (33) 5 59 72 06 60
Fax : + (33) 5 59 62 56 50
E-mail : inauditum@groupeblanc.com

A PETITS PAS

Association loi-1901
20 rue du Hédas
64000 PAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31 décembre 2022

GB GROUPE BLANC
SAS AU CAPITAL DE 40 000 € - RCS PAU 449 422 864 - ERIC BLANC - EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ - COMMISSAIRE AUX COMPTES
SOCIÉTÉ INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PAU
CRCC

GR GROUPE BLANC | IN AUDITUM

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association A PETITS PAS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Lons, le 13 avril 2023
Pour la S.A.S. IN AUDITUM

Eric BLANC
Commissaire aux comptes